

La chapelle du Cros aux monuments historiques ?

Le député d'extrême droite Bryan Masson souhaite voir l'église du Cros-de-Cagnes classée aux monuments historiques. Sauf que les intéressés ne sont pas au courant de la démarche.

J'ai écrit au président de Région Renaud Muselier pour lui proposer de faire classer aux monuments historiques l'église Saint-Pierre du Cros-de-Cagnes et l'église du vieux village de Saint-Laurent-du-Var. Il m'a répondu que c'était une bonne initiative et qu'il transférait le dossier au préfet de région, rebobine le député Rassemblement national Bryan Masson. À présent que c'est lancé, je laisse la main aux politiques locaux et aux associations. »

À la mairie de Cagnes-sur-Mer, la forme agace. « Nous n'étions pas au courant. La Ville est propriétaire de l'édifice, la moindre des choses aurait été de nous solliciter. » Clairement la démarche de l'élu d'extrême droite fleure un peu trop l'ingérence selon la mairie.

« Nous ne voulons pas du tout politiser les choses »

Le président de la Commune libre du Cros, Jean-Pierre Woignier, est embêté lui aussi. « La démarche est louable mais ça nous embistrouille un peu parce que les associations

locales réfléchissent à ce sujet depuis un moment. Ces informations ont dû fuiter. Nous ne voulons pas du tout politiser les choses car c'est avant tout un sujet patrimonial. Il me semble que c'est trop tôt pour en parler. Cela nécessite une réflexion importante. »

S'il n'a pas envie d'être embourbé dans une affaire politique, sur le fond l'homme accepte toute de même de s'exprimer : « La Commune libre du Cros a toute légitimité pour en parler parce que nous sommes attachés à la sauvegarde du patrimoine. L'église Saint-Pierre a été construite par le maître maçon Hyacinthe Escoffier en 1863 avec les pêcheurs. Ces derniers ont amené les pierres une par une sur place après les avoir déchargées sur la grève du Cros. Car elles sont arrivées par bateau depuis le port d'Antibes, acheminées depuis les carrières de Vallauris et Valbonne. Nous nous efforçons de préserver cet héritage.

Nous avons d'ailleurs participé au financement de sa rénovation en 2012. À l'époque Georges Toesca et Jackie Lupi se sont démenés pour la réussite du projet. »



L'église Saint-Pierre du Cros-de-Cagnes a été bâtie par les pêcheurs en 1863.

(Photo Frantz Bouton)

« Ça se discute »

« Par ailleurs, nous sommes en train de constituer une crèche napolitaine qui sera exposée dans l'église avec un décor de style clair obscur du XVIII^e siècle. La mai-

rie nous a donné son accord. »

Alors un classement aux monuments historiques, pourquoi pas. « Mais ça se discute, insiste Jean-Pierre Woignier. Il faut constituer

un dossier solide, examiner les enjeux avec la municipalité car l'église appartient à la ville, c'est donc à elle de décider à la fin. »

AXELLE TRUQUET
atruquet@nicematin.fr

Et l'église du vieux Saint-Laurent

Même proposition pour l'église du vieux village de Saint-Laurent-du-Var. Et même réaction spontanée « la moindre des choses, si le député s'engage dans cette démarche, eût été de contacter la mairie avant de solliciter la presse ».

Et sur le fond, la municipalité balaie d'un revers de manche la proposition : « La faire classer servirait à la protéger... Mais cela ne sert à rien puisque nous la protégeons déjà. Tous les édifices religieux dont la commune a la charge sont régulièrement entretenus et rénovés si besoin. Par exemple, notre belle église romane du XII^e siècle a été restaurée au premier mandat. Il n'y a donc aucun intérêt à engager une démarche de classement aux monuments historiques. »